



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour diffusion immédiate

## **LA MRC DE CHARLEVOIX INJECTE 110 000 \$ DANS DES PROJETS PORTEURS POUR LA RÉGION**

**Baie-Saint-Paul, le 25 février 2025** – Le Conseil de la MRC de Charlevoix accorde deux aides financières non remboursables d'un montant total de 110 000 \$ provenant du Fonds de la région de la Capitale-Nationale.

### **Corporation du Sentier des caps de Charlevoix**

La Corporation du Sentier des Caps désire améliorer ses infrastructures dans la Forêt habitée du Massif de Petite-Rivière-Saint-François avec un projet évalué à 827 648 \$. Ce dernier comprend le doublement de la superficie du stationnement, la construction d'un garage et d'une salle de fartage plus spacieuse, ainsi que la réalisation d'un nouveau pavillon d'accueil. Ce projet vise à bonifier l'expérience des usagers tout en soutenant la croissance et la pérennité de l'organisation, qui joue un rôle clé dans l'attractivité touristique et le dynamisme économique de la région. La MRC de Charlevoix est heureuse d'octroyer une contribution financière non remboursable de 100 000 \$, pour soutenir le projet de développement de la Corporation du Sentier des Caps, via son Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN).

### **Construction St-Gelais**

L'entreprise Construction St-Gelais a un projet de transformation numérique, une démarche innovante qui permettra d'optimiser les processus de gestion interne, d'automatiser et de centraliser des opérations clés de l'entreprise et d'améliorer la qualité des emplois. La MRC de Charlevoix est fière d'octroyer une contribution financière non remboursable de 10 000 \$, à Construction St-Gelais, via son Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN). Par cette aide financière, la MRC de Charlevoix souligne l'importance du virage numérique des entreprises.

« Le FRCN offre du soutien financier tangible aux organismes et aux gens d'affaires de notre région. Ces investissements permettent une bonification significative des infrastructures de plein air et dynamisent notre économie. Il fait bon vivre dans la Capitale-Nationale! », a affirmé le ministre responsable des Infrastructures et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Jonatan Julien.

« C'est une grande fierté de constater que le Fonds de la Région de la Capitale Nationale (FRCN) soutient des projets aussi porteurs pour Charlevoix. L'amélioration des infrastructures du Sentier des Caps de Charlevoix, déjà une attraction touristique majeure, contribuera à enrichir notre offre régionale. Par ailleurs, la transformation numérique chez Construction St-Gelais, notamment grâce à l'automatisation, permettra de rehausser la qualité des emplois et d'assurer un développement économique durable, en phase avec les priorités de notre gouvernement. », ajoute Kariane Bourassa, députée de Charlevoix–Côte-de-Beaupré.

« En soutenant ces projets, nous investissons dans l'avenir de notre territoire. L'amélioration des infrastructures du Sentier des Caps renforcera notre attractivité touristique, tandis que la transformation numérique de Construction St-Gelais favorisera l'innovation et la compétitivité de nos entreprises locales. Ces initiatives témoignent de notre engagement envers un développement harmonieux et durable pour notre région. », a souligné le préfet de la MRC de Charlevoix, Patrick Lavoie.

Rappelons que le **FRCN** a été créé en vertu de la *Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs*. Pour les années 2020 à 2024, la Municipalité régionale de comté de Charlevoix dispose d'une enveloppe de 2 413 379 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire. [La politique d'investissement et le formulaire de demande d'aide financière](#) sont disponibles sur le site Internet de la MRC ou auprès des conseillers du Service de développement local et entrepreneurial, qui offrent leur expertise pour soutenir techniquement les promoteurs dans leur démarche.

– 30 –

**Sources :**

Anne Scallon, directrice  
SDLE de la MRC de Charlevoix  
[ascallon@mrccharlevoix.ca](mailto:ascallon@mrccharlevoix.ca)  
418 435-2639, poste 6902

Karine Horvath, directrice générale  
MRC de Charlevoix  
[khorvath@mrccharlevoix.ca](mailto:khorvath@mrccharlevoix.ca)  
418 435-2639, poste 6002